



TOUR DU PAYS
Monts et Vallées
Ouest Creuse

16-17 Juin
2018

TOUR DU PAYS MONTS ET VALLEES OUEST CREUSE 16 ET 17 JUIN 2018

RENSEIGNEMENTS	
TORILLON JACKY (Président) Port : 06 42 75 70 56	TORILLON LILIANE (Engagements) Arbitre régional (Route, piste, cyclocross) Secrétaire du Club Tel: 05 55 63 08 09 Port : 06 88 52 58 34 Mail : liliane.torillon@orange.fr Date Limite des Engagements Samedi 2 Juin à minuit

Compétition par équipe de 6 coureurs (min 4 à 6). Ouvert aux 2ème cat, 3ème cat, Pass Cycliste et Junior.

Chronos par Transpondeurs, Arbitre.

Identification par dossards et plaque de cadre (prévoir fixation)

Limité à 150 concurrents (Equipes de 6 prioritaires)

Tarif d'engagement : 27€ - Repas du dimanche : 15€

Samedi 16 Juin 2018

Après-midi : 14h30 - Etape en ligne 122 km Départ / Arrivée La Chapelle Baloue

Dimanche 17 Juin 2018

Matin : 9h30 - Contre la Montre par équipe sur un circuit de 17,1 km

La Chapelle Baloue / Saint Sébastien

Midi : Repas Salle des fêtes de Saint Sébastien à partir de 11h

Après-midi : 14h30 - Etape en ligne 84,5 km Départ / Arrivée Saint Sébastien


PROTOCOLE : vers 17H00

**LA FICHE D'INSCRIPTION EST A RETOURNER DUMENT REMPLIE ACCOMPAGNEE DU
REGLEMENT PAR CHEQUE (Engagements + Repas) A l'ordre de VCS LA SOUTERRAINE à :**

Mme TORILLON LILIANE 79 RUE AUGUSTE COULON 23300 LA SOUTERRAINE

Une Liste d'hébergements est disponible sur notre site
www.veloclub-lasouterraine.com

FICHE INSCRIPTION TPMVOC 2018

CLUB	
Nom Club :	
Non du président : Tel Portable président : Mail président :	
Nom de l'interlocuteur : Tel Portable interlocuteur : Mail de l'interlocuteur : Adresse du Club :	 <div style="border: 1px solid black; background-color: yellow; padding: 2px; display: inline-block;"> Très Important </div>

DIRECTEUR SPORTIF	
Nom : Adresse : Diplôme : N° de licence : Tel portable :	

COUREURS						
	Nom	Prénom	Date naissance	N° Licence	Catégorie	N° Portable
1						
2						
3						
4						
5						
6						
Remplaçants						
7						
8						
9						

REGLEMENT POUR LES ENGAGEMENTS ET LES REPAS (Gérés par le VCS)	
Nombre d'engagés	X 27.00 = €
Nombre de repas du dimanche midi	X 15.00 = €
Coureurs + Et accompagnants	
TOTAL montant du chèque	= €

Hébergement non géré par le VCS : Une Liste d'hébergements est disponible sur notre site
www.veloclub-lasouterraine.com